

Liste des prestations supplémentaires facturables au 01.01.2025

Prestations ordinaires supplémentaires (POS)	Tarif maximum des POS pris en considération par les régimes sociaux ou l'assurance maladie
Prestations hôtelières	
Débarras des meubles personnels si aucune aide de l'entourage du résident	Forfait horaire de l'employé technique Frs 30.-/h + frais de transport cas échéant
Entreposage de mobilier du résident après un délai d'une semaine	Frs 5.-/jour ou prix facturé par garde-meubles sans surtaxe
Produits de toilettes non compris dans le standard et cosmétiques	Prix d'achat sans surtaxe
Eau minérale en chambre	Frs 2.-/litre
Nettoyage chimique	Prix facturé par le fournisseur de la prestation sans surtaxe
Travaux de couture	Forfait horaire de la couturière Frs 30.-/h + prix d'achat du matériel
Marquage du linge privé	Forfait de Frs 50.00 par lot de 50 pièces
Utilisation d'une télévision personnelle	Prix forfaitaire de Frs 10.-/mois
Frais d'installation d'une ligne téléphonique + location d'un appareil	Prix facturé directement par le fournisseur de la prestation
Communications téléphoniques et abonnement	Prix facturé directement par le fournisseur de la prestation
Abonnement à des revues particulières	Prix facturé par le fournisseur de la prestation sans surtaxe
Transports	
Transport pour courses privées individuelles, sauf "courses loisir"	Prix forfaitaire de Frs 1.20/Km (voiture) - Si accompagnement demandé, forfait horaire Frs 30.-/h
Transport à but médical	Prix forfaitaire de Frs 1.20/Km Accompagnement forfait horaire selon art. 3.2.6 du contrat d'hébergement

Autres	
Frais effectifs du résident pour des repas, boissons et manifestations extérieurs (cirque, zoo, etc.)	Prix facturé par le fournisseur de la prestation sans surtaxe (frais d'accompagnants et de transport exclus)
Coiffure (prestations effectuées par des professionnels)	Coupe : Frs 35.00 Brushing/Mise en plis : Frs 30.00 Permanente : Frs 60.00 Teinture : Frs 60.00 Prix facturé par le fournisseur de la prestation sans surtaxe
Pédicure (prestations effectuées par des professionnels)	Soins: Frs 80.00 Prix facturé par le fournisseur de la prestation sans surtaxe
Soins dentaires et d'hygiène (prestations effectuées par des professionnels)	Prix facturé par le fournisseur de la prestation selon devis.
Constat de décès	Prix facturé par le fournisseur de la prestation sans surtaxe